

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi, le 3 février 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 3 février à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Denis Bergeron, Grégoire Bergeron, Nancy Bergeron, Manon Beaudet, André Désilets.

Est absent : Léo Gauthier

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2015-02-020

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Denis Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2015-02-021

Adoption du procès-verbal du 6 janvier 2015 et le suivi.

Il est proposé par André Désilets et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 6 janvier 2015, séance ordinaire, soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2015-02-022

Adoption des comptes.

Il est proposé par Nancy Bergeron et secondé par André Désilets et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 34 584.23\$, dont 6 609.51\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2015-02-023

Entretien cours d'eau McDonald branche 4.

André Désilets et Grégoire Bergeron
(attend la demande de Ste-Eulalie)

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2015-02-024

Autoriser la directrice générale d'envoyer un dernier avis de rappel.

La conseillère Manon Beaudet propose que la directrice générale envoie d'un dernier avis de rappel, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2015, à défaut de défrayer les taxes dues les dossiers seront acheminer à la MRC d'Arthabaska.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2015-02-025

Mandater un représentant à venir enchérir – arrérage de taxes.

La conseillère Nancy Bergeron, propose que Monsieur André Désilets et ou Madame Suzie Constant soient mandatés pour enchérir au nom de la municipalité lors de la vente pour taxes pour un montant équivalant au solde des taxes dues et en tenant compte des frais encourus.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2015-02-026

**Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes –
Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska**

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2015 ;

ATTENDU QUE selon la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la vente par la MRC d'Arthabaska en indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires ;
- la désignation de tout immeuble assujetti au paiement des taxes municipales ou scolaires ;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

ATTENDU QUE le propriétaire est touché par cette procédure, à savoir :

1. Bruno Favasuli, propriétaire, adresse : 778, rue des Mélèzes, lot : n° 109-64, 109-65, 109-66, 109-67, 109-94 du cadastre St-Léonard, somme totale des taxes municipales et scolaires : 440,31\$;

En conséquence, sur proposition d'André Désilets appuyée par Manon Beaudet, il est résolu :

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Samuel autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour le propriété ci-dessus mentionnée et que le dossier soit transmis à la MRC d'Arthabaska ;

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Samuel désigne monsieur André Désilets et ou madame Suzie Constant à agir comme représentant(e) de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 11 juin 2015.

2015-02-027

Avis de motion – règlement sur le traitement des élus.

André Désilets, conseiller, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement numéro 2015-275 relatif à l'adoption du règlement sur le traitement des élus.

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que le dépôt du projet de règlement aux membres du conseil conformément à la loi.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2015-02-028

Soumission – agrandissement du centre Le Samuelois.

Les soumissions reçues ne respectent pas la demande de soumission et dépassent 100 000\$ donc la conseillère Nancy Bergeron propose que les soumissions soient refusées. Il est convenu de retourner en soumission et de tenir une séance extraordinaire mercredi le 11 février à 19h00. Un avis public de séance extraordinaire sera affiché selon la loi.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2015-02-029

Remboursement – boîte aux lettres – Félix Beurivage.

Le conseiller Denis Bergeron propose de rembourser la boîte aux lettres à monsieur Félix Beurivage au montant de 40,00\$.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2015-02-030

Don – Cancer du sein.

Le conseiller André Désilets propose de soutenir la cause du cancer du sein en offrant un don de 100,00\$.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2015-02-031

Demande de remboursement service de police et incendie – Gérard Martin et Brigitte Duclos.

Les propriétaires d'une terre à bois avec une érablière demandent un remboursement du service de police et incendie charger par numéro civique. Après discussion, le conseiller Denis Bergeron propose que les propriétaires défraient le montant de ces services étant donné qu'ils sont budgétés et de les enlever pour les années subséquentes.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

Retour sur les responsabilités.

Aucune discussion.

2015-02-032

Affaires nouvelles.
Envoyer des soumissions – ponceau rang 3.

Le conseiller Denis Bergeron propose d'envoyer des soumissions pour la réflexion du ponceau au rang 3. Les travaux devront être terminés au 31 mars 2015 afin d'être conforme à la demande du ministère des Transports.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2015-02-033

Transport de ponceaux.

Le conseiller Grégoire Bergeron propose d'engager P.E. Transport pour aller chercher les ponceaux à Ste-Madeleine afin d'exécuter les travaux du ponceau au rang 3. Le coût est de 375,00\$ du transport de ponceau fois cinq plus taxes.

2015-02-034

Rémunération excédentaire.

Il est proposé par André Désilets et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte l'excédent versé en 2014 et un règlement sera adopté en 2015 pour régulariser la rémunération.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

Période de questions.

Aucune discussion.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 20 h 15. La séance est close.

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**